

**SOCIETE ANONYME
AUTOMOBILES CITROEN
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e
Capital : 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS**

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

Le 13 Octobre 1969.

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 165-D

*Annule et remplace même numéro
du 2 Septembre 1969.*

DS 21 (DX DJ)

MOTEUR

Injection d'essence

Un dispositif d'injection d'essence, commandé électroniquement, est monté en option sur les véhicules DS. 21.

Remarque importante.

Un certain nombre de précautions doivent être prises pour éviter de détériorer les composants du système d'injection électronique au cours d'interventions :

- Aucun contrôle du système d'injection ne doit être effectué sans l'appareil spécial de contrôle BOSCH; la gamme de contrôle livrée avec l'appareil doit être impérativement respectée.
- Il ne faut en aucun cas, vérifier qu'un fil est alimenté, en faisant un court-circuit avec la masse, ou en utilisant une lampe témoin.
- Si la batterie du véhicule est déchargée, la source de courant utilisée pour le démarrage ne doit pas être supérieure à 12 volts.

MODIFICATIONS APORTEES AUX VEHICULES A INJECTION D'ESSENCE

I - MOTEUR.

1°) Caractéristiques.

Puissance fiscale	12 cv
Puissance maxi (S.A.E.)	139 cv à 5 500 tr/mn
Puissance maxi (D.I.N.)	125 cv à 5 250 tr/mn
Couple maxi (S.A.E.)	20 m.kg à 4 000 tr/mn
Couple maxi (D.I.N.)	18,7 m.kg à 2 500 tr/mn
Taux de compression	9
Capacité carter d'huile :	
- après vidange	4,5 litres
- après échange cartouche du filtre	5 litres
Capacité du circuit de refroidissement :	
- série	13 litres
- avec chauffage - 15° C (option)	14,2 litres
Réglage du ralenti	750 ± 25 tr/mn
Sur véhicules à commande hydraulique :	
- réglage du ralenti accéléré	1 000 ± 25 tr/mn
- réglage du lâchage de l'embrayage	900 ± 25 tr/mn

2°) Carter-moteur.

Le circuit d'huile est modifié à l'intérieur du carter-moteur, pour permettre l'alimentation d'un réfrigérateur d'huile fixé sur le côté gauche du moteur.

Le carter-moteur comporte également les bossages de fixation du réfrigérateur d'huile.

3°) Carter de distribution .

Il comporte le passage du damper.

4°) Culasse .

Elle comporte une prise d'eau côté avant gauche et un thermo-contact temporisé à l'arrière gauche (côté tubulure d'admission).

Le couvre-culasse est modifié (tube de remplissage d'huile allongé)

5°) Soupapes d'échappement .

Les soupapes d'échappement ont une cavité intérieure contenant du sodium, pour assurer leur refroidissement.

6°) Tubulure d'admission .

Spéciale.

7°) Filtre à air .

Modifié ainsi que son support.

8°) Attelage moteur .

a) Vilebrequin

- modifié, côté distribution, pour permettre le montage d'un damper.

b) Volant moteur

- modifié pour recevoir le nouveau type d'embrayage.

- la couronne de démarreur, modifiée, comporte 123 dents.

c) Coussinets

- le revêtement des coussinets de ligne d'arbre et de manetons est modifié

d) Pistons